

**Service instructeur**  
Service Habitat et Solidarités Territoriales

N° 2008-12-4-6

**Service consulté**

**AIDES DEPARTEMENTALES A L'ACQUISITION FONCIERE  
ET AU DEVELOPPEMENT DU PARC LOCATIF PUBLIC**

Résumé : Dans le cadre de la politique départementale de l'Habitat, sont éligibles à une subvention départementale : 5 opérations de logements aidés, pour un montant total de 174 800 €, au titre de l'aide à l'acquisition foncière et au développement du parc locatif public.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, le Conseil Général intervient en faveur de l'aide à l'acquisition foncière pour la création de logements locatifs publics sur l'ensemble du territoire départemental sur la base de 30% de la valeur du terrain ou de l'immeuble acquis dans la limite d'une subvention de 2 300 € par logement et des 16 premiers logements par immeuble.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, le Conseil Général dans le cadre de la nouvelle politique départementale de l'habitat a actualisé ses aides pour la réalisation de logements locatifs publics.

Sur le territoire de compétence du Département, l'aide forfaitaire de 2 300 € est complétée par une majoration des subventions en faveur des logements d'intégration (PLAI) et des constructions de logements aidés (PLUS) en milieu rural et dans les endroits où le marché locatif reste tendu.

- Les opérations financées en 2006 : 2 opérations qui ont obtenu la décision de financement en 2006, sont proposées dans le présent rapport (tableau joint). Elles sont éligibles à l'aide à l'acquisition foncière, dans les conditions présentées ci-après, pour un total de 13 800 €.
- Les opérations financées en 2007 : 3 opérations qui ont obtenu la décision de financement en 2007, bénéficient des nouvelles mesures incitatives liées à la nouvelle politique départementale de l'habitat : aide forfaitaire de 2 300 € majorée, dans les conditions présentées ci-après, pour un total de 161 000 €.

Je vous prie de bien vouloir délibérer :

- ✓ sur les subventions d'aides à l'acquisition foncière et au développement du parc locatif public qui sont à prélever sur les chapitres 204, natures 2042, 20414 et 20416.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a diagonal stroke.

Charles BUTTNER

**AIDE DEPARTEMENTALE A L'ACQUISITION FONCIERE POUR LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX**

**2006**

**NATURE 20414**

<b>BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION</b>	<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>NOMBRE DE LOGEMENTS SUBVENTIONNES</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION</b>
COMMUNE DE RIEDISHEIM	SAHLM SOMCO	RIEDISHEIM rue de Verdun/Joffre	3	6 900,00
			<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>6 900,00</b>

**NATURE 2042**

<b>BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION</b>	<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>NOMBRE DE LOGEMENTS SUBVENTIONNES</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION</b>
SAHLM SOMCO	SAHLM SOMCO	RIEDISHEIM rue de Habsheim	3	6 900,00
			<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>6 900,00</b>
			<b>SOUS-TOTAL 2006</b>	<b>13 800,00</b>

**AIDE A LA PRODUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS PUBLICS**

**2007**

**NATURE 20416**

<b>BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION</b>	<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>NOMBRE DE LOGEMENTS SUBVENTIONNES</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION</b>
HABITATS DE HAUTE ALSACE	HABITATS DE HAUTE ALSACE	ILLZACH Les Cygnes	16	36 800,00
			<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>36 800,00</b>

NATURE 2042

BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION	MAITRE D'OUVRAGE	ADRESSE	NOMBRE DE LOGEMENTS SUBVENTIONNES	MONTANT DE LA SUBVENTION
LOGIEST	LOGIEST	VOLGELSHEIM rue des Pivoines	18	87 400,00
SAHLM SOMCO	SAHLM SOMCO	PFASTATT Le Château Bat E	16	36 800,00
			<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>124 200,00</b>
			<b>SOUS-TOTAL 2007</b>	<b>161 000,00</b>
			<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>174 800,00</b>